

DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT ANNUEL 2025





Plage de la Nympe, photo: © Antoine Tardy

Mot du Conseil administratif

La commune de Collonge-Bellerive a le plaisir de présenter la nouvelle édition de son rapport annuel de développement durable. Ce document présente les actions menées et les résultats obtenus au cours de l'année 2025, une année marquée par des orientations claires et des mesures concrètes en faveur d'un développement durable maîtrisé.

Il témoigne de l'engagement de la commune à inscrire ses politiques publiques dans une démarche durable et prospective, visant à assurer un équilibre entre performance environnementale, qualité de vie et développement harmonieux du territoire.

Dans un contexte exigeant, la commune a poursuivi la mise en œuvre d'une approche pragmatique reposant sur des objectifs mesurables et des actions adaptées aux réalités du territoire. L'année écoulée a été marquée par des avancées significatives, tant sur le plan stratégique qu'opérationnel, notamment à travers l'élaboration d'une stratégie énergétique pour le patrimoine bâti communal, le développement de solutions favorisant les mobilités actives, la mise en œuvre de mesures renforcées en faveur de la préservation des milieux naturels et de la biodiversité et l'intégration plus systématique des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) dans les politiques d'investissement et de planification.

Ce rapport dresse un état des lieux de la mise en œuvre de la stratégie communale de développement durable. Il présente l'état d'avancement des projets, met en évidence les principales réalisations accomplies et permet d'apprécier la progression des mesures inscrites au programme d'actions, tout en identifiant les étapes restant à franchir. Il offre également une lecture transversale des politiques conduites, en mettant en lumière les synergies développées entre les différents domaines d'intervention et la manière dont ces actions concourent à la réalisation des objectifs communaux. À ce titre, il constitue à la fois un cadre de référence, un outil d'évaluation et un support pour orienter les décisions futures.

À travers cette démarche de transparence, le Conseil administratif réaffirme sa volonté d'entretenir un dialogue constructif avec la population et d'assurer une conduite cohérente de l'action publique.

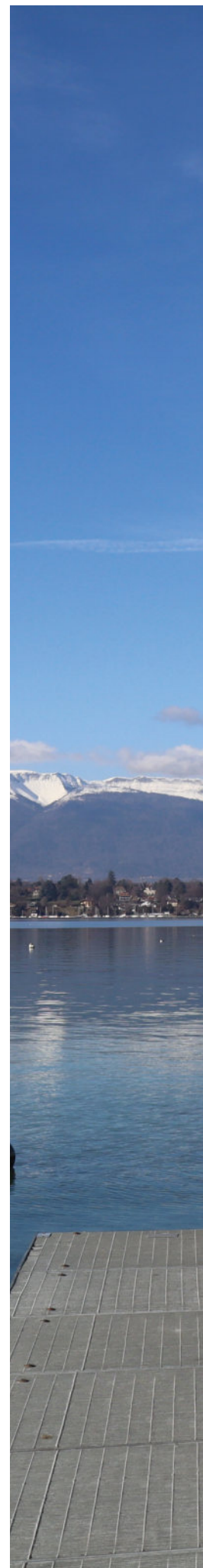
Le développement durable constitue ainsi un engagement de long terme, fondé sur la constance, la responsabilité, l'adaptation aux évolutions du territoire et aux besoins des générations présentes et futures.

Nous vous souhaitons une excellente lecture.

Le Conseil administratif

"La trajectoire que nous façonnons est à la fois ambitieuse, réaliste, et surtout dynamique. Elle nous invite à nous projeter dès aujourd'hui – pour la prochaine décennie – vers une image vertueuse du développement durable"

Charte de développement durable, 2023



- > Aménagement du territoire
- > Déchets & sobriété
- > Énergie & patrimoine bâti
- > Mobilité
- > Nature & biodiversité
- > Santé & social



Aménagement du territoire

> Nos réalisations

Plan directeur communal & ateliers participatifs

En 2025, la commune a poursuivi la révision de sa stratégie de densification de la zone villas, un volet essentiel de la révision de son Plan directeur communal (PDCom). Élaborée en étroite collaboration avec l'Office cantonal de l'urbanisme, une première proposition a été soumise à l'enquête technique en juillet 2025. Les préavis recueillis permettent désormais d'envisager une densification ciblée dans certains secteurs de la commune, dans le respect des orientations définies par le PDCom. La présentation publique du projet est prévue en mars 2026, tandis que l'entrée en vigueur du Plan directeur communal est envisagée pour le dernier trimestre 2026.

Patrimoine arboré

Soucieuse de préserver et de développer son patrimoine arboré, la commune a engagé une réflexion stratégique en la matière. À cette fin, les autorités communales ont alloué les ressources nécessaires à la réalisation, au printemps 2026, d'un inventaire exhaustif des arbres communaux. Cet outil de référence permettra d'assurer une gestion du patrimoine existant, de planifier les interventions à venir et de fonder une stratégie d'arborisation au service de la qualité du cadre de vie et de la résilience du territoire.

Réaménagement des cimetières

Les projets de réaménagement des cimetières de Collonge et de Vézenaz visent à renforcer la végétalisation et les zones d'ombre, afin d'améliorer le confort des visiteurs et la qualité paysagère de ces lieux de recueillement. Ils permettront également d'optimiser les conditions de travail des équipes de voirie grâce à des accès et des infrastructures adaptés. Les études techniques ayant été finalisées en 2025, les travaux débuteront dès 2026.

Réaménagement du parking de la Baie de Corsier

Engagée en janvier 2024, l'étude de réaménagement du parking de la Baie de Corsier s'inscrit avec la volonté de renforcer la sécurité des usagers tout en mettant à disposition des espaces d'amarrage adaptés aux navigateurs et à leurs embarcations. L'autorisation de construire obtenue en 2025 permet désormais d'envisager le lancement des travaux à l'automne 2026. Cette réalisation constituera une étape significative dans la valorisation de ce site emblématique.

Sécurité des chemins communaux

Depuis octobre 2025, la commune a mis en place une patrouille préventive sur les chemins communaux et cantonaux. Cette présence régulière vise à renforcer la sécurité de proximité, à prévenir les incivilités et à offrir un cadre rassurant à la population. Les rondes sont assurées par des agents de sécurité privée au moyen de véhicules clairement identifiés aux couleurs de la commune.

> Ligne directrice

Œuvrer à l'émergence d'un territoire résilient et durable, où la qualité de vie, le bien-être des habitants et la préservation de l'environnement s'harmonisent durablement.

> Objectifs cibles



Développement raisonnable et harmonieux du territoire



Augmentation du couvert végétal



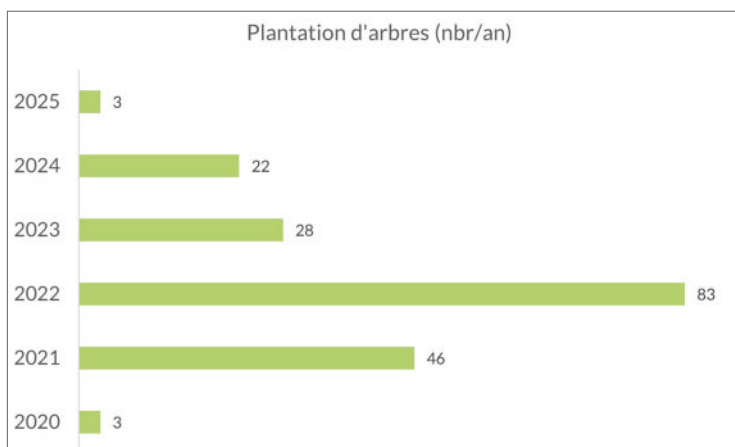
Préservation de la biodiversité et des ressources



Consolidation du réseau d'îlots de fraîcheur urbains

> Monitoring & suivi

Patrimoine arboré communal



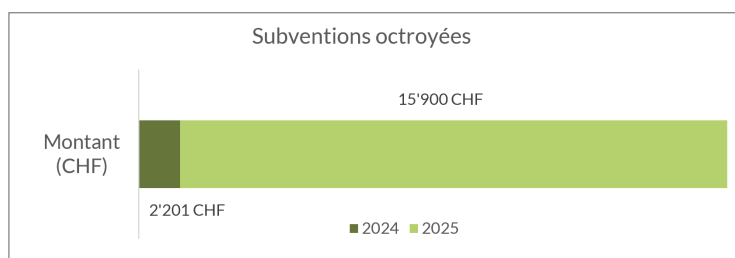
> Les parcelles en propriété communale représentent **7 %** de la superficie totale du territoire.

> Le patrimoine arboré communal compte près de **1'100 arbres**.

> Ces 5 dernières années, **185 arbres (+17%)** ont été plantés sur le domaine communal: patrimoine bâti, parcs et sites publics, abords des routes.

> Dans un contexte où **91 %** du territoire, y compris les zones agricoles, est détenu par des propriétaires privés, la préservation et le renforcement du patrimoine arboré reposent sur l'engagement essentiel des propriétaires privés.

Subventions arborisation



> Afin d'encourager les initiatives privées en faveur du renforcement du patrimoine arboré, les autorités communales ont instauré, en 2024, un dispositif de subvention destiné à soutenir les projets de plantation.

> Cette mesure a été complétée par la publication d'une fiche technique consacrée à la biodiversité en milieu bâti, visant à informer, sensibiliser et accompagner les propriétaires.

> Depuis son entrée en vigueur, le dispositif a suscité **11** demandes. Si une progression modérée du recours à cette aide a été constatée en 2025, le potentiel de développement demeure significatif.

> Découvrir les subventions dédiées à l'arborisation des parcelles privées:

www.collonge-bellerive.ch/publications/488155

Déchets & sobriété

> Nos réalisations

Sensibilisation "Tri & recyclage"

La commune a reconduit, en partenariat avec le programme éco21 des SIG, deux journées de sensibilisation consacrées au tri et à la valorisation des déchets, organisées sur les points de récupération de Collonge et de Vézenaz. Cette initiative a permis à près d'une centaine de visiteurs d'approfondir leurs connaissances, d'échanger avec les intervenants présents et d'obtenir des informations pratiques visant à favoriser l'adoption de comportements plus efficaces.

Ateliers Oceaneye pour les écoles

La commune a organisé, en partenariat avec Oceaneye, un atelier de sensibilisation sur la plage de la Savonnière à l'intention de deux classes de 7-8P des écoles de Collonge et de Vézenaz. Après une présentation des impacts des déchets, en particulier des plastiques et microplastiques, sur l'environnement et la santé, les élèves ont pris part à une opération de nettoyage intégrant la collecte, le tri et le recensement des déchets. Cette démarche participative leur a permis d'appréhender concrètement l'ampleur de cet enjeu et de renforcer leur sensibilisation à la préservation des milieux naturels.

Ateliers Tricrochet pour les écoles

La commune a organisé, en partenariat avec Tricrochet, deux ateliers de sensibilisation destinés aux élèves de deux classes de 4P des écoles de Collonge et de Vézenaz. À travers une approche ludique, ces interventions ont permis d'aborder les enjeux liés à l'utilisation des plastiques et à la gestion des déchets qui en découlent, tout en encourageant l'adoption de comportements responsables. À l'issue des ateliers, la bande dessinée "Parole de plastique : l'histoire d'un déchet en BD" a été remise aux élèves afin de prolonger la réflexion débutée en classe.

Lancement du projet "Foodways"

La commune a initié le projet Food Save Management au sein des cuisines scolaires de Vézenaz et de Collonge, en partenariat avec Foodways. Cette démarche vise à réduire le gaspillage alimentaire et à optimiser l'utilisation des ressources. À l'issue d'un diagnostic des pratiques prévu dès janvier 2026, des mesures adaptées aux spécificités des établissements seront mises en œuvre puis évaluées en vue de l'obtention d'une éventuelle certification. Le projet est conduit avec l'appui des équipes de restauration de Kidelis, en étroite collaboration avec les directions des établissements scolaires et le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP).

Infrastructures de tri

La commune a procédé à l'installation d'une nouvelle benne enterrée au chemin de Sous-Cherre afin de répondre à la saturation des conteneurs hors sol induite par la densification du secteur, tout en améliorant l'intégration paysagère des équipements de collecte. Cette nouvelle infrastructure a été complétée par la mise en place d'un conteneur destiné à la collecte des déchets de jardin.

> Ligne directrice

Promouvoir une politique de sobriété et d'économie circulaire visant à réduire durablement la production de déchets et à favoriser une gestion responsable des ressources sur le territoire.

> Objectifs cibles



Développement raisonnable et harmonieux du territoire



Limitation de la pollution globale



Préservation de la biodiversité et des ressources



Réduction de la production de déchets

> Nos partenaires

www.oceaneye.ch

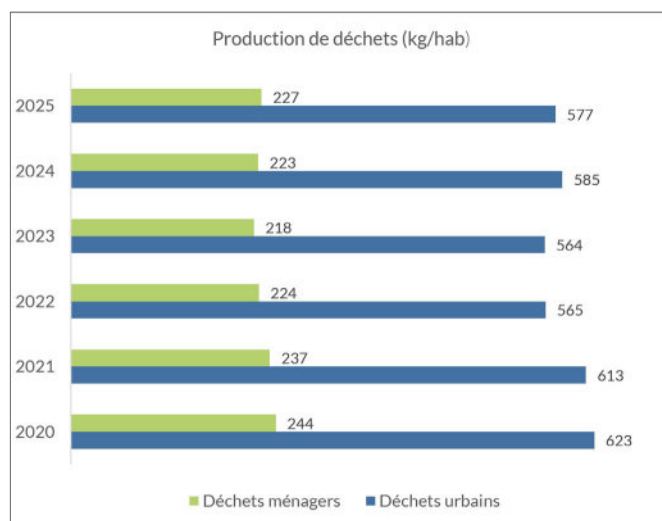
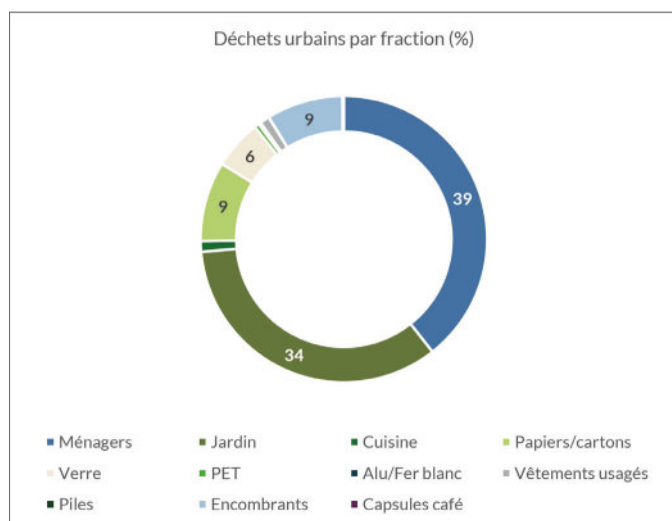
tricrochet.ch

foodways.ch

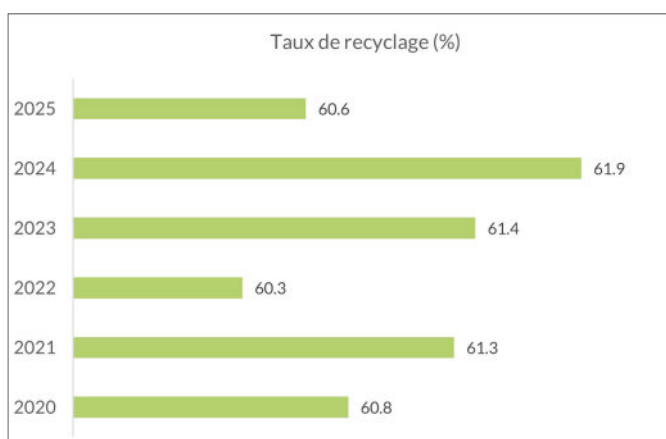
ww2.sig-ge.ch

> Monitoring & suivi

Gestion des déchets



Valorisation & Recyclage



> Depuis 2020, la quantité de déchets urbains produite par habitant a enregistré une diminution de **8 %**, traduisant une évolution favorable des comportements en matière de consommation et de gestion des déchets.

> Les déchets ménagers, qui représentent **39 %** du volume total des déchets urbains, ont enregistré une diminution de **7 %** au cours de la période considérée.

> Cette évolution s'inscrit dans l'objectif cantonal visant à limiter la production de déchets urbains à **550 kg/hab/an**. Si les résultats observés sont encourageants, la poursuite des efforts engagés demeure nécessaire pour atteindre la cible cantonale.

> En matière de valorisation des déchets, le canton fixe un objectif de recyclage de **80 %** des déchets urbains. Sur la période considérée, le taux moyen enregistré s'élève à **61 %**. Si ce résultat témoigne d'une performance globalement stable, des marges de progression importantes subsistent pour se rapprocher de la cible cantonale.

> Plus d'infos sur la gestion et la valorisation des déchets:

www.ge.ch/dossier/reduisons-nos-dechets

Énergie & Patrimoine bâti

› Nos réalisations

Stratégie énergétique du patrimoine bâti

Une analyse approfondie de la performance énergétique du patrimoine bâti communal a permis de définir une stratégie et une planification des actions fondées sur trois priorités : la maîtrise des consommations, la valorisation des énergies renouvelables et le développement d'infrastructures durables. Parmi les premières mesures concrètes figurent l'adoption d'un crédit d'engagement destiné à la modernisation des installations d'éclairage du patrimoine administratif ainsi que la rénovation du système de chauffage des crèches de Vézenaz « L'Île aux Mômes », avec le remplacement d'une chaudière à pellets par deux pompes à chaleur associées à une installation solaire photovoltaïque.

Monitoring de performance énergétique

Afin d'assurer un pilotage de sa stratégie énergétique, la commune s'est dotée d'un outil de monitoring permettant un suivi régulier des consommations et de l'évolution des indicateurs de performance. Cet outil facilite l'évaluation des actions engagées et le contrôle de l'atteinte des objectifs fixés, contribuant ainsi à une gestion énergétique fondée sur des données mesurables et une amélioration continue des performances.

Rénovation & optimisation énergétique

Les audits énergétiques CECB Plus des écoles de Collonge-CM et de Vézenaz ont été finalisés, permettant de définir les scénarios de rénovation qui serviront de référence à la planification des travaux envisagés à l'horizon 2029, à l'issue des études de réalisation. Parallèlement, la commune a renforcé le pilotage de ses installations techniques grâce à un nouveau contrat d'entretien et au déploiement de sondes connectées destinées à optimiser la régulation thermique, dispositif qui sera complété dès 2026 par des vannes pilotées à distance.

Permanence IDC

La commune a organisé la quatrième édition de la permanence consacrée à l'Indice de dépense de chaleur (IDC). Plus de 80 propriétaires ont ainsi bénéficié d'un accompagnement individualisé par un expert, assorti d'un rapport d'analyse énergétique de leur bâtiment et de recommandations ciblées. Depuis son lancement, cette prestation a permis à près de 350 propriétaires de disposer d'un diagnostic personnalisé favorisant l'amélioration de la performance énergétique de leur bâtiment.

Accompagnement aux énergies renouvelables

La commune a renouvelé, en partenariat avec les SIG, son programme d'accompagnement à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques et de pompes à chaleur pour les propriétaires de maisons individuelles. Un bilan de cette démarche en faveur des énergies renouvelables sera réalisé en 2026.

› Ligne directrice

Œuvrer à l'émergence d'un territoire à énergie positive en réduisant les besoins énergétiques et en renforçant la production d'énergies renouvelables.

› Objectifs cibles



Valorisation des énergies renouvelables



Maîtrise des consommations énergétiques



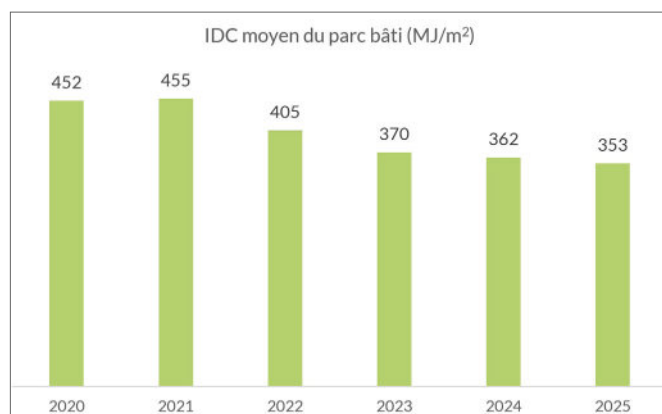
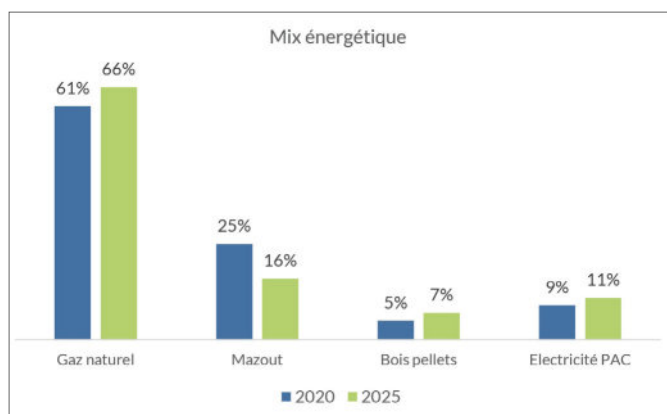
Limitation de la pollution globale



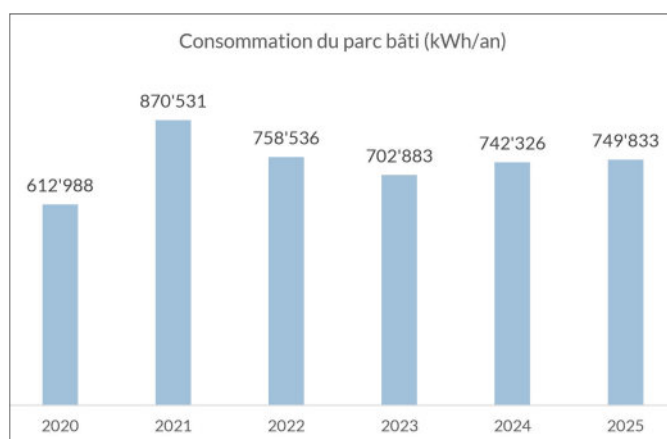
Réduction de l'empreinte environnementale

> Monitoring & suivi

Énergie thermique



Énergie électrique



> Le monitoring porte exclusivement sur le patrimoine bâti communal, constitué du patrimoine administratif et financier en propriété, soit un total de **45** bâtiments.

> Depuis 2020, la production d'énergies renouvelables a progressé de **30 %**, témoignant d'une dynamique favorable qu'il convient de poursuivre et de consolider.

> Sur la période considérée, la consommation thermique du parc bâti a diminué de **22 %**. Cette évolution se traduit par un Indice de dépense de chaleur (IDC) moyen de **353 MJ/m²**, témoignant d'un niveau de performance énergétique élevé, très proche de l'objectif cantonal de **350 MJ/m²** fixé à l'horizon 2030.

> Enfin, la consommation électrique est demeurée globalement stable depuis 2022.

> Plus d'infos sur la stratégie énergétique du patrimoine bâti:

www.collonge-bellerive.ch/commune-durable/30004

Mobilité

› Nos réalisations

Voie Bleue

La CGN a inauguré la Voie Bleue (N4), une nouvelle liaison lacustre reliant Corsier à Bellevue, destinée aux déplacements pendulaires. La commune a activement contribué à la conception et au développement de ce projet aux côtés de douze communes partenaires, de la CGN et d'acteurs privés. Exploitée par un navire rénové pouvant accueillir jusqu'à 40 vélos, cette ligne renforce l'offre de mobilité durable et favorise le report vers des modes de déplacement alternatifs à l'échelle régionale.

Électromobilité

En partenariat avec les SIG, la commune a engagé une étude visant à planifier le déploiement de l'électromobilité sur son territoire et à définir les besoins en infrastructures de recharge. Dans ce cadre, l'installation de bornes est prévue sur les parkings de la plage de la Savonnière et de la Californie, avec un démarrage des travaux attendu au cours du second semestre 2026. Parallèlement, des réflexions ont été engagées afin d'équiper certains parkings du patrimoine financier en infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Un premier projet pilote est envisagé au Pré-de-la-Croix 6-8, dont la réalisation est prévue dès 2026.

Zone 30 km/h

Les aménagements de la zone 30 km/h - Lac, couvrant plus de 213 hectares et près de 8 kilomètres de voirie à l'aval de la route d'Hermance, ont été achevés en 2025, à l'exception du chemin du Port-de-Bellerive où les travaux se poursuivent. Ce projet visait à apaiser le trafic, à renforcer la sécurité des usagers et à favoriser les mobilités actives. Il a notamment permis l'enfouissement des lignes aériennes, le renouvellement de l'éclairage public, la mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité ainsi que la création et la rénovation de plus de 5 kilomètres de trottoirs.

Mobilité scolaire

Dans la continuité des démarches engagées pour l'école de Collonge, les autorités communales ont entrepris l'élaboration d'un plan de mobilité scolaire pour l'école de Vézenaz. Cette démarche participative a associé les enseignants, les élèves et les parents afin d'identifier les enjeux liés aux déplacements domicile-école. Complétée par des observations de terrain et des relevés techniques, elle permettra de définir les priorités d'intervention visant à renforcer la sécurité et à favoriser les mobilités douces et actives aux abords de l'établissement.

› Ligne directrice

Développer des infrastructures publiques de qualité et promouvoir les mobilités actives à l'échelle du territoire.

› Objectifs cibles



Développement raisonnable et harmonieux du territoire



Promotion des mobilités douces et actives



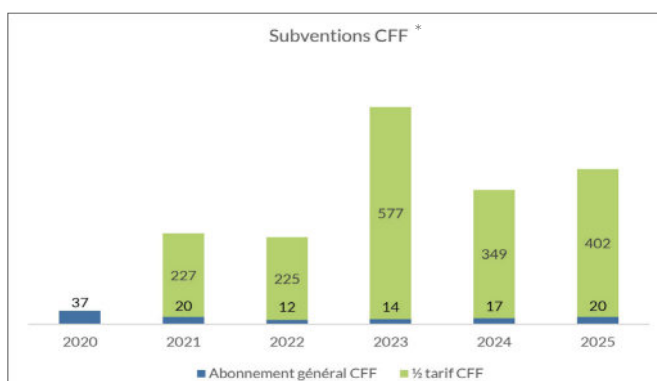
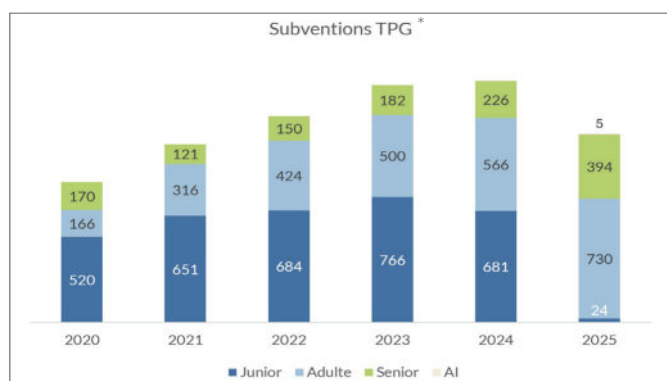
Soutien à l'essor de l'électromobilité



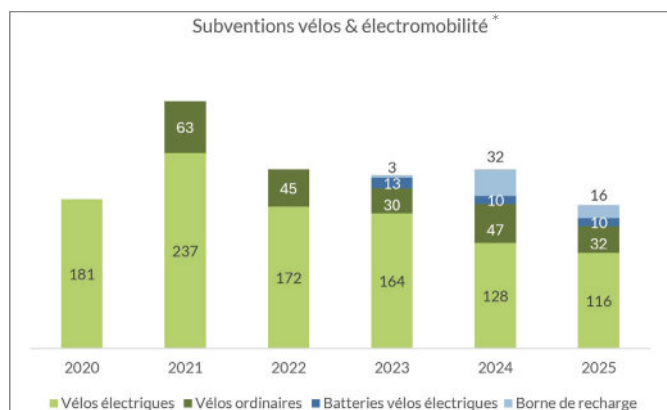
Préservation de la biodiversité et des ressources

> Monitoring & suivi

Subventions mobilité douce



Autres subventions



> La commune poursuit son engagement en faveur du report modal et de l'utilisation des transports publics. À ce titre, elle a consacré, en 2025, un montant de **227'200 CHF** au soutien de mesures incitatives destinées à encourager leur usage.

> La commune a également encouragé l'usage des transports publics en soutenant l'acquisition d'abonnements CFF. En 2025, elle a ainsi octroyé **8'000 CHF** de subventions pour les abonnements généraux et **26'196 CHF** pour les abonnements demi-tarif.

> La transition vers des modes de déplacement doux a également été encouragée par l'octroi de **65'685 CHF** de subventions destinées à l'acquisition de vélos électriques et de vélos traditionnels. Parallèlement, la commune a accompagné le développement de l'électromobilité en soutenant l'installation de **16** infrastructures de recharge, pour un montant total de **9'974 CHF**.

> Découvrir les subventions dédiées à la mobilité:

www.collonge-bellerive.ch/commune-durable/30712

*Nbr de bénéficiaires

Nature & biodiversité

> Nos réalisations

Protection des zones lacustres

La commune a déployé, en partenariat avec la CIPEL, une campagne de sensibilisation destinée à promouvoir une cohabitation harmonieuse entre les usages récréatifs du lac et la préservation des milieux naturels. Cette démarche vise à valoriser la richesse écologique du Léman tout en encourageant l'adoption de pratiques respectueuses de son environnement. À cette fin, des supports d'information consacrés aux écosystèmes lacustres ont été élaborés et installés sur plusieurs sites emblématiques du littoral, notamment aux plages de la Savonnière, de la Nympe et de la Pointe-à-la-Bise.

Protection de l'eau

En collaboration avec l'association Ecosignum, le service de la voirie a achevé une première campagne de marquage des grilles d'évacuation des eaux pluviales au moyen de clous signalétiques portant la mention « Le lac commence ici ». Au total, 100 dispositifs ont été installés sur le territoire communal. Cette démarche de sensibilisation vise à rappeler que les eaux de ruissellement sont directement acheminées vers le Léman et que tout déchet ou polluant introduit dans ces ouvrages peut avoir des répercussions immédiates sur la qualité du milieu aquatique.

Espèces nuisibles

La commune a poursuivi ses actions de surveillance et de lutte contre plusieurs espèces exotiques envahissantes et nuisibles présentes sur le territoire, notamment le moustique tigre, le scarabée japonais, la fourmi tapinoma et le frelon asiatique. Face aux enjeux environnementaux, sanitaires et de qualité de vie associés à leur propagation, des mesures de suivi et des interventions ciblées ont été déployées tout au long de l'année dans les secteurs identifiés comme sensibles. Parallèlement, la commune a renforcé ses actions de sensibilisation en relayant les recommandations cantonales et en mettant à disposition de la population des informations dédiées sur ses différents canaux de communication. La mobilisation de la population demeure un levier essentiel pour détecter précocement ces espèces, limiter leur expansion et accroître l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Certification "Villeverte" Suisse

Les autorités communales ont approuvé l'adhésion de la commune au processus de certification Villeverte Suisse. La phase opérationnelle débutera en janvier 2026 par la réalisation d'un diagnostic des pratiques de gestion, d'entretien et de planification des espaces verts, suivi d'un audit externe fondé sur les critères du référentiel national. Cette démarche constitue un cadre structurant permettant d'évaluer les pratiques en vigueur, d'identifier les potentiels d'amélioration et d'orienter les actions futures en faveur d'une gestion durable, cohérente et qualitative du patrimoine vert communal.

> Ligne directrice

Poursuivre un développement territorial maîtrisé garantissant la préservation des espaces naturels, des paysages et de la biodiversité.

> Objectifs cibles



Développement raisonnable et harmonieux du territoire



Préservation de la biodiversité et des ressources



Préservation des ressources en eau



Réduction de l'empreinte environnementale



Jetée de l'Étire, photo: © Sara Tappy

Santé & social

› Nos réalisations

Accompagnement des parcours de vie

En coordination avec ses partenaires communaux, cantonaux et associatifs, la commune déploie une politique d'action sociale couvrant l'ensemble du parcours de vie, de la petite enfance au grand âge. Cette approche vise à accompagner la population aux différentes étapes de leur vie, à prévenir les situations de vulnérabilité et à renforcer la cohésion sociale à l'échelle du territoire.

Dans ce cadre, les travailleurs sociaux de proximité assurent des missions d'accueil, d'orientation et d'accompagnement individualisé, notamment en matière de précarité, d'intégration, d'insertion socioprofessionnelle ou de prévention de l'endettement. Les actions menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse soutiennent les familles, encouragent l'accès aux activités éducatives, culturelles et sportives et contribuent à prévenir les risques d'exclusion ou de rupture sociale. S'agissant des aînés, les dispositifs mis en place visent à préserver l'autonomie, à favoriser le maintien à domicile et à lutter contre l'isolement, afin de garantir une qualité de vie adaptée à l'évolution des besoins.

Engagements solidaires

Dans le cadre de sa politique sociale, la commune apporte un soutien financier à diverses associations œuvrant en faveur des populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les jeunes, les personnes en situation de handicap, les personnes migrantes ainsi que les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques. Cet engagement s'inscrit également dans une perspective de solidarité internationale. La commune contribue ainsi à des actions d'aide humanitaire destinées à répondre aux situations d'urgence provoquées par des crises ou des catastrophes majeures, tout en soutenant des projets de développement durable dans les pays du Sud. Ces actions sont notamment menées en partenariat avec la Fédération genevoise de coopération.

Prévention et protection de la santé publique

La commune mène chaque année des actions de sensibilisation et d'information destinées à prévenir les risques sanitaires liés aux maladies transmissibles, aux vecteurs d'infection et aux espèces nuisibles. Face à l'évolution des enjeux sanitaires et à l'apparition de nouvelles menaces, elle adapte en permanence ses dispositifs de prévention afin de renforcer la vigilance collective, d'anticiper les risques émergents et de contribuer à la protection de la santé de la population.

› Découvrir les structures de cohésion sociale:

www.collonge-bellerive.ch/service/21745

› Ligne directrice

Développer une politique de santé publique et de bien-être fondée sur la prévention, la proximité et la qualité de vie.

› Objectifs cibles



Développement raisonnable et harmonieux du territoire



Renforcement de la solidarité sociale



Préservation de la santé publique



Collonge, photo: © Patrice Moullet

Bilan & Perspectives

Trois années se sont écoulées depuis l'adoption de la stratégie communale de développement durable. Les actions menées durant cette période témoignent d'une dynamique solidement ancrée et d'un engagement constant des autorités communales en faveur d'une transition durable du territoire.

Les réalisations présentées dans ce rapport illustrent la diversité des initiatives entreprises, ainsi que leur capacité à fédérer un large éventail d'acteurs. Au fil des années, plusieurs projets se sont imposés comme des axes structurants de l'action publique communale, mobilisant non seulement l'administration, mais également les propriétaires privés, les entreprises, les associations et l'ensemble des partenaires du territoire.

L'année écoulée a marqué une étape importante dans la concrétisation de plusieurs projets, notamment dans les domaines de la transition énergétique du patrimoine bâti, de la préservation de la ressource en eau et de la promotion d'une gestion plus responsable des déchets. Ces avancées confirment la pertinence des orientations retenues et illustrent la capacité de la commune à traduire sa vision stratégique en réalisations tangibles au service du territoire et de ses habitants.

Les années à venir seront placées sous le signe de la consolidation des actions engagées et de la poursuite des objectifs fixés par la stratégie communale de développement durable. Les démarches récemment initiées, notamment dans les domaines de la gestion durable des espaces verts, des mobilités douces et actives, de la préservation des ressources et de la transition énergétique, constitueront des axes d'action prioritaires.

Dans un contexte marqué par des enjeux environnementaux, sociaux et économiques toujours plus exigeants, la commune entend poursuivre son engagement en faveur d'un développement territorial harmonieux et résilient, conciliant qualité de vie, préservation des ressources et responsabilité envers les générations futures.

Forte des réalisations accomplies et des partenariats tissés au fil des années, la commune dispose désormais de fondations solides pour poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie et relever avec confiance, cohérence et ambition les défis de demain.



Impressum

Rédaction & conception graphique

Service du développement durable
Lisa Pamblanco

Illustrations

Amélie Touchet

Photographies

Antoine Tardy
Patrice Moullet
Sara Tappy

Impression

Atar Roto Presse SA

Imprimé à 150 exemplaires sur du papier 100% recyclé, FSC

